

**Certificat d'examen de type
n° F-06-F-1287 du 21 novembre 2006**

**Organisme désigné par
le Ministère chargé de l'Industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/E040023-D9

Jaugeur électronique sur camion citerne ALMA type Niveautronique

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 72-389 du 4 mai 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesurage : jaugeurs et de l'arrêté du 8 septembre 1975 relatif à la construction, l'installation et la vérification des jaugeurs, modifié par l'arrêté du 19 juin 1989 et au vu de l'avis de la Commission Technique des Instruments de Mesure du 26 octobre 1996.

FABRICANTS :

START Italiana s.r.l – Via Napoli 29/A – 20030 BOVISIO MASCIAGO (MI) – Italie

ALMA – Bâtiment B – La bastide blanche – B.P. 80549 – 13814 VITROLLES Cedex

DEMANDEUR :

SOCIETE METALLURGIQUE DE GRAY – Z.I. Arc les Gray – B.P. 114 – 70104 GRAY

OBJET :

Le présent certificat étend à la Société Métallurgique de Gray le bénéfice du certificat d'examen de type n° F-06-F-1134 du 1^{er} septembre 2006 relatif au jaugeur électronique sur camion citerne ALMA type Niveautronique, ainsi que ses éventuels compléments ultérieurs.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques, les scellements, les conditions particulières d'installation, les conditions particulières de vérification ainsi que les dispositions particulières des instruments faisant l'objet du présent certificat sont identiques à ceux définis dans le certificat précité.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est identique à celle fixée par le certificat précité.

DÉPÔT DE MODELES :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/E040023-D9, chez les fabricants et chez le demandeur.

VALIDITE :

La limite de validité du certificat précité reste inchangée.

Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification